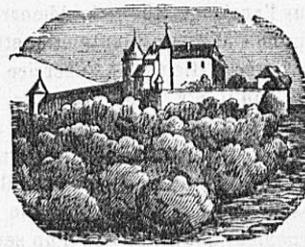




LA GRUYÈRE



ABONNEMENTS

Suisse . . . 1 an, Fr. 4 50
 . . . 6 mois, » 2 50
 Étranger . 1 an, » 9 —
 . . . 6 mois, » 5 —
 payable d'avance.

Prix du numéro : 5 cent.

On s'abonne dans les bureaux de poste.

JOURNAL INDÉPENDANT, POLITIQUE ET AGRICOLE

Paraissant le mercredi et le samedi.

Supplément bimensuel gratuit : *L'ÉCHO LITTÉRAIRE*

IMPRIMERIE ET ADMINISTRATION : Rue du Tir 131, BULLE.

HORAIRE D'HIVER : Bulle, dép. 6⁰⁰ 10³⁰ 2²⁵ 5⁰⁵ 8⁴⁰ — Bulle, arr. 9⁰⁰ 1²⁵ 4³⁵ 7⁴⁰ 10⁵⁵

ANNONCES

Canton, une seule insertion, 15 c.; annonces répétées, 10c. Suisse, 15 c. Étranger, 20 c. la ligne ou son espace. RÉCLAMES : 30 c. la ligne. Pour annonces et réclames ex-cantonaux, s'adr. à l'agence de publicité Haasenstein & Vogler, à Fribourg, ou à ses succursales.

BULLE, le 24 mars 1902.

Arrondissements fédéraux.

Le Bureau du Comité cantonal libéral-radical a adressé à Berne le mémoire suivant :

A la Commission du Conseil National

CHARGÉ DE

l'examen de la loi sur les arrondissements électoraux.

Monsieur le Président,
 Messieurs les Conseillers,

C'est par divers organes de la presse suisse et sans qu'aucune communication n'ait été faite dans les journaux fribourgeois que nous avons appris que le Conseil d'Etat du canton de Fribourg aurait demandé la suppression des trois arrondissements actuels qui partagent notre canton, nommant chacun deux députés, pour n'en plus former qu'un seul embrassant tout le canton et élisant six députés au Conseil national.

Nous ne pouvons laisser passer une telle proposition sans faire valoir nos observations.

Lorsqu'en 1881 la minorité libérale demanda la formation des circonscriptions actuelles, il y avait plus de 25 ans qu'elle n'avait pu, dans les anciennes circonscriptions, obtenir par elle-même une seule représentation. Les deux arrondissements existants étaient formés de la manière la plus irrationnelle, Flamatt votait avec Montbovon, Chiètres avec Sarpière et Farvagny. Nous nous en référons aux mémoires et pétitions de cette époque.

Les Chambres fédérales firent alors un acte de justice et de bonne politique en suivant pour Fribourg ce qu'elles avaient fait déjà pour le Valais,

le Tessin, l'Argovie, ce qu'elles firent ensuite pour le Jura bernois et ce qu'elles vont faire aujourd'hui à nouveau pour le Tessin. L'événement l'a prouvé, puisque depuis deux législatures les partis se font dans le XXI^{me} arrondissement des concessions réciproques et que le parti gouvernemental lui-même a trouvé sage d'élire pour le siège dont il disposait ensuite d'un accord intervenu un représentant de l'opposition libérale-conservatrice.

Ce qu'il y a de certain, c'est que personne, à l'heure présente, ne demandait, dans notre canton, de changement dans les circonscriptions actuelles. Le Conseil d'Etat lui-même partageait ce sentiment général lorsqu'il se bornait dans sa première réponse au Conseil fédéral à protester platoniquement contre la division de 1881, mais sans formuler aucune proposition nouvelle.

Si nous sommes bien informés, le gouvernement fribourgeois n'est arrivé à demander l'arrondissement unique pour tout le canton de Fribourg, avec six députés, que lorsqu'il a appris que le Conseil fédéral proposait la suppression des circonscriptions actuelles dans le canton des Grisons pour ne former qu'un cercle électoral et alors que le gouvernement lucernois avait fait déjà la même démarche.

Nous ne pouvons voir dans cette requête du gouvernement fribourgeois qu'un acte de solidarité politique envers les conservateurs-catholiques des Grisons et de Lucerne, mais il nous paraît que, pour être logique, il devrait demander en même temps l'arrondissement unique pour le Tessin et le rétablissement de l'ancien arrondissement unique pour le Jura bernois.

Quoi qu'il en soit, nous n'avons pas à discuter ici les raisons pour lesquelles le Conseil fédéral propose l'arrondissement nouveau du canton des Grisons et nous voulons croire que, comme pour toutes les autres parties du pays, il s'est inspiré avant tout de sentiments de juste représentation et de véritable équité. Le Conseil fédéral savait que dans les Grisons les pouvoirs publics ne sont pas l'apanage d'un seul parti politique et que dans toutes les sphères, dans tous les rouages, depuis le Conseil d'Etat jusque dans les tribunaux, il est accordé à la minorité une large et loyale représentation. La Constitution grisonne assure à chaque confession religieuse une part équitable dans les pouvoirs publics, tandis que chez nous il faut remonter à 1857 pour trouver au sein du Conseil d'Etat un représentant appartenant à la confession réformée.

Le gouvernement fribourgeois ne manquera pas de dire qu'avec l'arrondissement unique il saura faire à la minorité ou aux minorités de justes concessions, mais nous savons ce qu'il faut croire de ces promesses. A l'origine, il concéderait peut-être au parti radical le siège actuel, n'osant toucher à la personnalité si distinguée de l'honorable représentant du Lac, mais dès que la minorité présenterait une force nouvelle, nous verrions aussitôt apparaître l'ancienne intransigeance. Le passé n'est pas le miroir de l'avenir et ne savons-nous pas comment, de 1857 à 1881, avant les délimitations qui sont en vigueur, le district du Lac et la minorité libérale radicale étaient représentés ?

Le Conseil fédéral, en proposant le nouvel arrondissement des Grisons, savait évidemment que

traitent comme leurs propres enfants, nous habillent, nous chauffent, nous nourrissent et nous instruisent comme nos vraies mères ne l'eussent sans doute pas fait. Mais, qu'elles sont rares, ces familles-là ! Combien plus nombreuses, et ici, j'en parle par expérience, sont celles qui nous ouvrent leur porte à la condition que nous supportions tout sans nous plaindre, que nous travaillions beaucoup sans nous sentir jamais las, et que nous leur rapportions un bénéfice quelconque au bout de l'an sans rien exiger en retour.

J'eus le malheur d'échoir à une telle famille.

VII

Ma nouvelle famille, on plutôt mes premiers maîtres — car ils en furent pour moi et de bien durs, — se composait du père, de la mère et de deux enfants déjà âgés, garçon et fille. J'arrivai chez eux huit jours après l'enterrement de ma pauvre mère; et, malgré mon titre d'héritier unique, je n'apportais que vieilles loques et bon appétit, deux compagnons que l'on salue rarement d'un franc sourire, s'ils ont l'infortune de paraître sur le seuil d'une maison étrangère. La mère de Véronique m'avait vu partir avec joie : jeune encore, d'une réputation douteuse, entretenant, comme je l'ai su plus tard, des relations équivoques avec un personnage bien connu du village, elle avait déjà trop d'une fille et ne tenait nullement à asséoir à sa table un garnement de mon espèce. Cependant, dans cette maison seule, j'aurais trouvé une compensation à ma douleur et une consolation dans mon isolement, car, si Madeleine était brusque et acariâtre à ses mauvaises heures, il y

avait à côté du foyer un ange dont les yeux bleus me faisaient voir le ciel où, me disait-on, ma mère était allée. Mais la fatalité me poussa déjà : je quittai Véronique avec de grosses larmes sur les joues.

J'ai vu beaucoup de misères en ma vie, mais nulle part elle ne m'est apparue aussi hideuse que dans la famille où désormais je devais rester.

Le père, Joseph Bixel, cordier de son état, ne travaillait pas toujours; le fils l'imitait. Dès qu'ils avaient de l'ouvrage à livrer aux pratiques, ils partaient quelquefois ensemble, le plus souvent chacun de son côté. C'était rare qu'ils rentrassent de jour. Quel tapage alors lorsque l'un ou l'autre paraissait dans la chambre, en titubant comme des feuilles de tremble agitées par le vent ! Moi, de peur, je me sauvais sous les escaliers, car malheur à celui qui était exposé aux premiers coups ! Le lendemain, des traces bleues se voyaient sur son corps. Ils ne se remettaient au travail que la poche bien vide, et quand le buffet sonnait creux. Et, alors, c'étaient de nouveau des querelles : le père traitait le fils de sourdard; celui-ci répondait par ivrogne. Ayant épuisé toutes les épithètes que la jouissance immodérée de l'eau-de-vie inspire sans cesse, on s'en prenait aux femmes : la mère était une personne à jeter par les fenêtres l'or que l'on gagnait à la sueur de son front; la fille, une... pourquoi ne pas le dire ? oui, une salande qui ne songeait qu'à s'attifer et à courir après les garçons, le nez en l'air et la jupe au vent. Dieu ! quelle existence ! quand je me reporte à ces moments-là, il me semble apercevoir le père Bixel venir à moi le geste menaçant et les yeux étincelants de vices. (A suivre.)

FEUILLETON DE LA GRUYÈRE 19

SANS PÈRE

Nouvelle, par G. DUCÉUR

Certes, le malheur que je venais d'éprouver était irréparable. Cependant, on eût pu y remédier en me plaçant dans une famille honnête où je n'eusse pas été considéré tout à fait comme un étranger. J'aurais bien voulu demeurer chez les Dalbach; mais, ainsi que le disait la mère, la commune payait trop peu pour l'entretien des enfants naturels. On se défait de nous le plus vite possible. Notre éducation, notre instruction, notre avenir ? Point de tout cela ! Où en irait-on, grand Dieu ! si l'on devait élever soigneusement tous les marmots dont il plait à certains gens de doter leur commune d'origine ? N'est-ce pas beaucoup plus pratique et beaucoup plus à l'avantage d'obliger ces importuns à quitter le village, et même le pays, fatigués un jour des mauvais traitements qui sont leur partage ?

Je fus donc, suivant l'expression consacrée, mis à la démonte; c'est-à-dire que, dans une assemblée communale, on m'adjugea à la personne qui, pour me garder chez elle, exigeait la plus faible somme. Il arrive parfois que le sort est favorable aux infortunés qui subissent cette honte; parfois, dis-je, des familles généreuses, dont l'économie ne consiste pas à spéculer sur tout, à faire profit de cette traite des blancs, nous reçoivent dans leur sein, nous

anco.

ORAT

les chimistes.

mettent la préparation
 ne bonne et saine cui-
 e. Ces 3 spécialités sur-
 sent en qualité toute-
 imitations, ce que cha-
 vente, à l'état frais,
 distillerie, *Bulle*.

ROMANDE.

ignées ont l'honneur
USANNE, place
M. Paul Ber-
INT-IMIER et

ons les renseignements

is, Facug.
 onnet, Yvonand.
 ique, Nouchâtel.
 Yvonand.
 Le Mouret.
 Prévéranges.

aux :
 (H1060F)318

ois
 lle.
 teur en tous gen-
 ances depuis 60 cent.;
 (H199B)335

nisses
 tivage pour la mon-
 [290
 ERDOZ, Rossinières.

uer :
 urie de l'Erdie et la
 s Petits-Fossys, rière
 r à Pierre THULER,
 x frères CLÉMENT, à
 an. [297

MANDE
 bien la cuisine. Bon
 du journal. [306

dans l'ancienne Rhétie la démocratie n'est pas un vain mot ni une brillante étiquette, mais que tous les partis participent à l'exercice des pouvoirs publics, qu'il n'y a ni arbitrage, ni exclusivisme, que le peuple choisit lui-même ses tribunaux et ses magistrats et que là le referendum et le droit d'initiative sont donnés aux électeurs dans la mesure la plus étendue, de telle façon qu'un gouvernement qui serait issu d'un seul parti de majorité ne tiendrait pas en place pendant six mois.

Nous aimerions pouvoir en dire autant du canton de Fribourg. Hélas! notre situation est assez connue. Malgré nos incessantes revendications, il n'est accordé aucun représentant au parti radical au sein du Conseil d'Etat, nous n'avons aucun contrôle. Les préfets, les receveurs d'Etat, les conservateurs des droits réels, les inspecteurs de forêts, de routes, de bétail, les préposés aux poursuites, tout le fonctionnarisme en un mot, sont nommés par le gouvernement et tous, sans exception, appartiennent au seul parti dominant, au parti conservateur-gouvernemental. Les tribunaux, à une exception près, sont composés de même façon; le peuple, même dans les districts comme le Lac et la Gruyère qui ne donnent pas toujours une majorité gouvernementale, n'a rien à dire. Il n'a qu'à se soumettre et à payer l'impôt.

A notre avis, il faudrait donc que la majorité fribourgeoise, comme la majorité grisonne, ait donné d'abord sur le terrain cantonal des gages certains de ses loyales intentions vis-à-vis de la minorité radicale en lui accordant une part, tant modeste soit-elle, dans la gestion des affaires publiques, pour pouvoir dans le domaine électoral fédéral se confier à elle et lui laisser le soin, avec un arrondissement cantonal unique, de faire une part vraie à l'opposition libérale-radical, sans candidature imposée, mais avec choix libre et indépendant. Cela, de la part du gouvernement fribourgeois, nous ne l'espérons pas de sitôt.

Le Comité cantonal libéral-radical fribourgeois vous prie donc, Monsieur le Président et Messieurs, de maintenir la division actuelle des arrondissements fédéraux en laissant le XXI^e arrondissement tel quel, mais avec une légère modification, que nous nous permettons de vous exposer.

On s'est plaint à diverses reprises du morcellement du district de la Broye et du fait d'avoir détaché le cercle de Domprière (Basse-Broye) de l'ensemble du district.

Or, par l'augmentation de population de la ville de Fribourg, des communes avoisinantes de la justice de paix de Belfaux et du district du Lac, la population de ces trois parties du XXI^e arrondissement ascende à 35,345 âmes (Lac 15,471, Fribourg 15,794, Belfaux 4080) et peut former à elle seule un arrondissement de deux députés. C'est, du reste, dans cette partie du pays que la population s'accroît le plus et il est presque certain que dans dix ans la population atteindra les 40,000 âmes.

Le XXII^e arrondissement, très conservateur, a un développement moins rapide de la population. Jusqu'à présent, il comptait 38,000 âmes de population, et si l'on ajoute la Basse-Broye en tenant compte de l'augmentation de population, il arriverait à une population totale de 46,737 âmes qui vraisemblablement dans dix ans dépassera les 50,000; ce qui lui donnera droit au député de plus que par suite inévitable de l'augmentation de population le canton de Fribourg comptera en 1911.

Avec cette simple modification, les Chambres fédérales fixeront d'une manière définitive pour une très longue période les arrondissements fribourgeois. Elles rétabliront l'unité pour le district de la Broye et assureront à la majorité conservatrice un cinquième siège dans dix ans, alors qu'elles consolideront à tout jamais la situation des partis libéraux et indépendants dans le XXI^e arrondissement.

Ainsi il sera fait un acte de sage et clairvoyante politique, ainsi il sera donné à tous les partis fribourgeois les parts qui leur reviennent, ainsi il sera agi avec le même esprit de patriotisme et de justice qui anime l'Autorité fédérale vis-à-vis des conservateurs tessinois comme vis-à-vis des libéraux lucernois, vis-à-vis des conservateurs jurassiens comme vis-à-vis des radicaux grisonnais.

Dans l'espérance que vous voudrez examiner de près la proposition que nous avons l'honneur de vous soumettre et que, dans tous les cas, vous écarterez la proposition du Conseil d'Etat fribourgeois tendant à l'arrondissement unique pour tout le canton, les soussignés ont l'honneur de vous présenter, Monsieur le Président et Messieurs, l'assurance de notre entier dévouement.

Fribourg, le 18 mars 1901.

Au nom du Comité cantonal libéral-radical,

Le Président : E. BIELMANN. Le Secrétaire : I. FRAISSE.

CONFÉDÉRATION SUISSE

Berne. — Le feu a détruit à Dittingen une grande ferme et tout le mobilier qu'elle contenait.

— A Koppigen, un garçon de 2 ans s'est brisé la nuque en tombant d'un fourneau. On n'a relevé qu'un cadavre.

Lucerne. — Dans l'après-midi du 20 mars, deux étudiants de 14 ans tiraient au floberet près du Wesemlin, à Lucerne. L'un d'eux commit une imprudence et son compagnon reçut une balle dans la tête. Le malheureux est mort.

Grisons. — Un chemineau allemand, de passage à Landquart, avait fait le pari, dans un café de cet endroit, de boire un litre d'eau-de-vie en l'espace de 25 minutes. Cette promesse lui coûta la vie. Le malheureux a expiré, en effet, peu de temps après avoir absorbé son litre. Plainte a été portée contre ses compagnons de beuverie qui l'avaient incité à tenir ce pari.

Vaud. — La prochaine fête des Narcisses à Montreux aura lieu les 24 et 25 mai. Les dépenses sont prévues à 27,000 fr.

Le montant des prix, en espèces, est fixé à 5000 fr.

M. et Mme Troyon-Blasi ont promis leur concours pour la scène du Château d'Amour, ainsi que la Castillane de Lausanne.

— Un attentat a eu lieu jeudi soir, vers 7 h., dans les jardins de l'hôtel Beau-Rivage, à Ouchy. Il avait été précédé d'une discussion très vive, portant, assure-t-on, sur des questions d'intérêt et de famille, entre le marquis de Lagoy et son beau-père, M. de la Salle, deux Français en séjour à l'hôtel Beau-Rivage. A un moment donné, M. de Lagoy a tiré de sa poche un revolver et a fait feu sur son beau-père. M. de la Salle a eu, dit-on, la tête traversée par deux balles. Transporté à l'hôtel où il a reçu les premiers soins de deux médecins, MM. Combes et Perret, qui disent ne pas pouvoir encore se prononcer sur son état. M. de Lagoy s'est immédiatement constitué comme prisonnier au bureau de l'hôtel où les agents du poste de police sont venus peu après l'arrêter et le conduire à l'Evêché.

Genève. — Le parti socialiste avait convoqué pour vendredi soir une assemblée pour discuter le nouveau tarif douanier. L'assistance était assez nombreuse; tous les groupes politiques étaient représentés. Après des discours de MM. Triquet, conseiller national, et Thiébaud, conseiller d'Etat, un Comité d'action de 13 membres a été nommé, avec mission de créer un mouvement contre le nouveau tarif douanier, de s'adresser à la Commission du tarif et de s'entendre avec les autres comités de protestation déjà formés ou en formation.

ÉTRANGER

Allemagne. — A Gandersheim, en Prusse, on a célébré un jubilé bien original. La poule de M. Albert Probst, portier à l'école communale, avait pondu son « millième » œuf. A cette occasion, les maisons de la rue où demeure M. Probst ont été pavées de drapeaux. Le soir, M. Probst a offert une omelette monstre à ses amis et a porté un toast en l'honneur de sa pondeuse. Il faut encore ajouter que c'est dans une période de six ans que la poule a atteint ce chiffre formidable de pontes.

— A Hagen près Osnabruck, la toiture d'un bâtiment s'est effondrée, causant la mort d'un père de famille et de sa fille.

— 10,000 ouvriers italiens ont passé par Constance depuis le mois de février.

— A Eifeldorf, deux paysans, occupés à éteindre l'incendie d'une grange, sont restés dans les flammes.

Turquie. — On mande de Rome au Daily Mail :

« Le consul de Turquie à Janina télégraphie qu'une révolution sérieuse a éclaté en Albanie. Le palais du gouverneur de Janina a été attaqué. Plusieurs gendarmes ont été tués et un officier blessé.

» La révolution est maîtresse de la ville.
» Des désordres plus sérieux encore ont éclaté à Berat, Parmischia et Avlona.

» La révolution se propage dans toute l'Albanie. » On signale de Vienne au Morning Leader des désordres en Macédoine. Un village a été le théâtre de combats entre Turcs et Macédoniens. 4 Macédoniens et 2 Turcs ont été tués, 24 Macédoniens blessés.

Etats-Unis. — Jusqu'à présent, on compte deux morts et quatre manquants à la suite de l'incendie des docks à New-York. Huit blessés ont été retrouvés. Le chef-mécanicien du British-Queen s'est sauvé à la nage.

Les dommages sont évalués à 10 millions de francs.

— Dans sa séance de vendredi, le Sénat a voté la suppression des taxes votées pendant la guerre hispano-américaine. Il a ensuite renvoyé à la commission des relations étrangères une résolution récemment votée par l'Etat de Colorado, demandant que les Etats-Unis interviennent par une offre de bons services pour mettre fin à la guerre sud-africaine.

Le Sénat a voté ensuite le bill de protection du président des Etats-Unis, bill présenté à la suite de l'assassinat du président Mac Kinley.

CANTON DE FRIBOURG

Broye. — On parle d'une exposition agricole qui aurait lieu à Estavayer l'automne prochain et à laquelle s'intéresseraient les deux Sociétés d'agriculture de ce district.

Nichoirs artificiels. — La Société ornithologique de Fribourg avise les amateurs du canton qu'elle tient à leur disposition des nichoirs artificiels pour étourneaux et mésanges au prix de 50 et 60 cent. pièce.

GRUYÈRE

Centenaire de Victor Hugo. — La conférence-récital donnée hier soir, dimanche, par M. Alph. Scheler avait attiré à l'Hôtel de Ville bon nombre d'amis des lettres. Avec l'art et le talent qu'on lui sait, l'habile professeur de diction, ayant eu l'honneur de connaître personnellement l'illustre et glorieux poète, nous a retracé la bio-

graphie de celui-ci et nous a fait connaître Hugo inconnu, le génie de l'ami et le défenseur de l'humanité, le protecteur des petits et le grand, rempli d'amour filial et fier de son pays par excellence.

M. Scheler a parsemé son discours de quelques-unes des plus belles phrases du grand philosophe et de quelques-unes des plus belles de la littérature de son époque. Il a dit avec une maîtrise et une maîtrise littéraires. Il a dit avec une maîtrise et une maîtrise littéraires. Il a dit avec une maîtrise et une maîtrise littéraires.

Secours mutuels. — La conférence générale d'hier, dimanche, a été très fréquentée par 35 membres. Les secours mutuels de la Gruyère ont été exemplairement tenus par les membres de la section de Glaron.

Ensuite de démission de M. Uldry, qui s'est dévoué à la présidence de la section de Glaron, comme membre du comité directeur.

Le temps. — Après une nuit ensoleillée, l'équilibre est revenu, apporté, comme par ironie, par un peu de neige. Depuis samedi, les neiges n'ont cessé de tomber et les chemins sont transformés en pistes.

CHRONIQUE

Porc de poids. — On a tué un porc de 1000 livres, appartenant à M. Schaeffer, fermier à Morvillars.

Mises publiques

Mercredi 26 mars. — A 9 heures du matin, M. Huber a procédé à la vente par voie de public, devant son domicile à La Tour, de :
1^o Solde de mobilier, liège, etc.
2^o Verrerie, batterie de cuisine, etc.
3^o Armes, consistant en deux carabines de tir et autres.
La Tour, le 20 mars 1902.
Pour l'adjudication, voir l'avis.
E. DUPAQUE

Domaines

Lundi 31 mars prochain, à la Maison de la Justice, à la Tour-de-Trême, M. Bussey procédera à la vente par voie de public, de :
1^o Terrain de 1000 mètres, favorablement situé, consistant en une vaste maison, grange, écurie, remise, etc., et de terrain attenant. Eau de source.
2^o Terrain de 1000 mètres, favorablement situé, consistant en une vaste maison, grange, écurie, remise, etc., et de terrain attenant. Eau de source.
3^o Terrain de 1000 mètres, favorablement situé, consistant en une vaste maison, grange, écurie, remise, etc., et de terrain attenant. Eau de source.
La Tour, le 15 mars 1902.
Pour l'adjudication, voir l'avis.
E. DUPAQUE

Mises de bétail

Le soussigné exposera en vente, le mardi 27 avril, à 10 heures du matin, à son domicile, à Riaz, près de Fribourg, 12 mères de vaches, 2 génisses, 2 veaux de 2 mois, un jeune taureau pie-noir et un cheval de 2 ans.
Favorables conditions de vente.
La Tour, le 15 mars 1902.
Pour l'adjudication, voir l'avis.
E. DUPAQUE

ON CHERCHE

une bonne nourrice.
Entrée immédiate.
S'adresser : rue St-Pierre, Fribourg.

graphie de celui-ci et nous a montré le « Victor Hugo inconnu », le génie universellement admiré, l'ami et le défenseur de la paix entre les nations, le protecteur des petits et des faibles, l'homme rempli d'amour filial et fraternel, le philanthrope par excellence.

M. Scheler a parsemé sa brillante conférence de quelques-unes des plus saisissantes pages poétiques du grand philosophe et a fait passer son auditoire près de deux heures par d'émotionnantes jouissances littéraires. Il a terminé par la scène comique de Gavroche avec ses deux « mioches » s'installant dans l'« Eléphant », scène tirée de l'un des chefs-d'œuvre du grand poète : *Les Misérables*.
Merci à l'honorable conférencier d'avoir pensé à Bulle où la vie littéraire est malheureusement trop délaissée à notre époque.

Secours mutuels. — Dans son assemblée générale d'hier, dimanche, au Lion-d'Or, à Bulle, fréquentée par 35 membres, la Société de secours mutuels de la Gruyère a approuvé les comptes, exemplairement tenus par son caissier, M. Ernest Glasson.

Ensuite de démission du président, M. Dominique Uldry, qui s'est dévoué aux intérêts de la Société près d'une vingtaine d'années, l'assemblée a appelé à la présidence M. Léon Pasquier et élu comme membre du comité M. Jean Demierre, facteur.

Le temps. — Après une série de belles journées ensoleillées, l'équinoxe du printemps nous a apporté, comme par ironie, une abondante chute de neige. Depuis samedi matin, les « papillons blancs » n'ont cessé de voltiger dans les airs et les chemins sont transformés en margouillils.

CHRONIQUE AGRICOLE

Porc de poids. — On vient de tuer chez M. Schaeffer, fermier à Morvin, un porc du poids de

315 kg. Le lard de ce colosse de la race porcine mesurait 16 centimètres d'épaisseur; un jambon de l'arrière-train a pesé 20 kg. Un boucher avait offert à M. Schaeffer pour son porc la jolie somme de 350 fr.

Les jeunes lapins peuvent être laissés ensemble jusqu'à l'âge de trois mois. Passé cet âge, il faut les séparer par sexe. A l'âge de cinq mois, il est bon de tenir chaque sujet isolé.

Trèfle blanc. — Le trèfle blanc est une plante extrêmement mellifère. Ses fleurs sont tellement chargées de miel qu'après une pluie chaude, elles répandent une odeur de miel qui attire d'innombrables essaims d'abeilles. La miellée est très abondante et l'agriculteur trouve dans cette plante un excellent fourrage fournissant de deux à quatre coupes d'une saison.

Formation du beurre. — Il est parfois difficile au barattage d'amener le beurre à se former. Voici une des causes de cet insuccès à laquelle souvent on ne pense pas. C'est qu'on a mélangé de la crème provenant de vaches ayant vêlé récemment. Une très petite quantité de cette crème peut retarder considérablement la formation du beurre et parfois l'empêcher tout à fait.

VARIETES

Ville de fous. — Une ville qui ne doit pas être drôle à habiter, c'est Gheel, la cité des fous, qui se trouve dans le nord de la Belgique, à 50 kilomètres d'Anvers.

Croirait-on que les aliénés des deux sexes y sont pris en pension chez les habitants et vivent en complète liberté, sous l'œil vigilant toutefois des autorités gouvernementales? Car c'est l'Etat belge qui a institué ce régime thérapeutique et social d'un nouveau genre, et qui, au lieu d'enfermer ses fous dans des asiles spéciaux comme

font les autres pays, les laisse libres d'aller et venir dans les limites d'une ville relativement importante, puisque Gheel ne compte pas moins de 13,000 habitants.

Ceux-ci sont tenus de loger, de nourrir et, au besoin, de soigner, aux frais du gouvernement, bien entendu, tous les aliénés non dangereux de la Belgique. Ils sont actuellement au nombre de 1322; quand donc l'on se promène dans les rues de Gheel, sur dix personnes que l'on rencontre, il y a en moyenne un fou.

BIBLIOGRAPHIE

Dictionnaire géographique de la Suisse, publié sous les auspices de la Société neuchâteloise de géographie et sous la direction de MM. Charles Knapp, professeur à l'Académie de Neuchâtel, Maurice Borel, cartographe, et V. Attinger, éditeur, avec des collaborateurs de tous les cantons. Illustré de nombreuses cartes, plans et vues diverses dans le texte et hors texte. Paraît en livraisons à 75 centimes. — Attinger frères, éditeurs, Neuchâtel 1901.

Nous n'avons pas à revenir sur ce que nous avons dit déjà de cette superbe et intéressante publication illustrée, dont les livraisons 33 à 36 viennent de paraître. C'est une œuvre considérable et qui mérite d'être appuyée. Nous ne pouvons donc qu'encourager nos lecteurs à souscrire à cet ouvrage qui devrait se trouver dans toutes les bibliothèques.

Tir cantonal genevois (7 au 15 juin). — Le Comité du Tir cantonal vient d'éditer une très jolie carte postale, en couleurs. C'est une réduction de l'affiche artistique du Tir, qui a obtenu un si vif succès. Cette carte sera recherchée par tous les collectionneurs, car il vaudra la peine de la conserver, son tirage étant restreint. Elle est en vente partout, dès aujourd'hui. Les demandes peuvent être adressées au comité du Tir.

Toutes les personnes délicates,

les jeunes filles si souvent atteintes d'anémie, les jeunes gens qu'une croissance souvent trop rapide fatigue et épuise, devraient faire une cure du véritable Cognac Golliez ferrugineux. En vente en flacons de 2 fr. 50 et 5 fr. dans toutes les pharmacies. Seul véritable avec la marque des Deux Palmiers.

Dépôt général : Pharmacie Golliez, à Morat. [319]

Mises publiques.

Mercredi 26 mars prochain, dès 9 heures du matin, M. Hubert Bussey exposera en vente par voie de mises publiques, devant son domicile à La Tour :

- 1° Solde de mobilier, liège et vêtements de femme;
- 2° Verrerie, batterie de cuisine et vaisselle;
- 3° Armes, consistant en fusils de chasse, carabines de tir et autres.

La Tour, le 20 mars 1902.
Pour l'exposant : E. DUPAQUIER, curateur.

Domaine.

Lundi 31 mars prochain, dès 2 heures du jour, à la Maison de Ville de La Tour-de-Trême, M. Bussey, Hubert, exposera en vente par voie de mises publiques, sous de favorables conditions, la belle propriété qu'il possède rière dite commune, consistant en une vaste maison d'habitation, grange, écurie, remise, et environ 15 poses de terrain attenant. Eau dans la cour.
Cet immeuble, vu sa situation exceptionnelle, conviendrait particulièrement pour maison de pension ou pour rentier.

La Tour, le 15 mars 1902.
Pour l'exposant : E. DUPAQUIER, curateur.

Mises de bétail.

Le sous-signé exposera en mises publiques, le **mardi 2^e avril**, à 10 heures du matin, à son domicile sur les Monts de Riaz, près Plaisance :

M. Haselbeck, bandagiste-spécialiste (anciennement rue de l'Université 5), rue d'Italie 16, à Genève, sera visible à

le **jeudi 27 mars**, de 9 heures du matin à 5 heures du soir, à (He2356X)[341]

l'hôtel du Cheval-Blanc.

Cuisinière

forte et brave est demandée pour un hôtel de Bulle. Bon gage.
Se renseigner au bureau du journal. [343]

Mises publiques.

Lundi 31 mars, dès 2 heures après midi, à l'Hôtel de Ville, à Broc, on vendra en mises publiques une jolie maison comprenant habitation, grange, écurie et remise; 1 1/2 pose de terre avec un séparément.

L'exposant : Louis SUDAN.

A VENDRE

A Sorens, sous de favorables conditions, une maison agréable-ment située, comprenant habitation, grange, écurie et remise, avec fontaine intarissable, et 40 ares de terrain de première qualité. [311]
S'adresser à M. ANDREY, notaire, à Bulle.

Attention!

La hernie est-elle curable?

A tous les **désespérés**, à tous ceux qui souffrent, nous procurons un soulagement immédiat. Les bandages **herniaires** élastiques, sans ressorts, fabriqués par nous-mêmes à des prix défiant toute concurrence, assurent aux malades la contention parfaite, absolue, sans gêne et sans souffrances. C'est la perfection même du bandage fabriqué par notre maison.

BULLE

le **jeudi 27 mars**, de 9 heures du matin à 5 heures du soir, à (He2356X)[341]

l'hôtel du Cheval-Blanc.

Cuisinière

forte et brave est demandée pour un hôtel de Bulle. Bon gage.
Se renseigner au bureau du journal. [343]

Le plus grand Choix de cafés.

Meilleure source d'achat pour cafés réels. — Preuve concluante : l'an dernier, vente de plus de 100,000 kg.

Avec garantie de reprise, j'offre :

- 5 kg. Café vert, franc de goût Fr. 5.40
- 5 » Salvador, fort, vert 6.80
- 5 » Laguayra extra fin, vert 7.90
- 5 » Perlé, vérit., vert, très fin 7.40
- 5 » Java Liberia, jaunes, gr. fèves 7.40
- 5 » Nicaragua, su. fin, vert 8.80
- 5 » Costa-Rica, fin, vert 8.20
- 5 » Sordang, jaune, extra fin 8.40
- 5 » Java perlé, extra fin, vert 9.30
- 5 » Préanger Liberia supérieur 9.70
- 5 » Guatemala, extra, vert 9.40
- 5 » Venezuela, bleu-vert, fin 10.20
- 5 » Mysore surfin, vert, perlé 10.70
- 5 » Guatemala surfin, vert tendre 10.60
- 5 » Savanilla, extra fin, apprécié 10.90
- 5 » vérit. Java, vert, extra fin 10.90
- 5 » vérit. Java, bleu, surfin 11.70
- 5 » vérit. Malabar, fin, jaune 11.60
- 5 » Java, vert, extra fin 11.80
- 5 » Porto Rico, vert, supérieur 12.90
- 5 » Préanger, fin, jaune, extra 12.50
- 5 » Menado, magnif., jaune 13.80
- 5 » Malabar vér., perlé, jaune, fin 11.90
- 5 » Malabar, perlé, surfin 13.50
- 5 » Préanger fin, vert, très recherché 13.90
- 5 » Moka vérit., extra fin 13.70
- 5 » Plantation surfin, vert 14.60
- 5 » Ceylon vérit., su. fin, extra 16.10
- 5 » Moka d'Arabie vér. Hodeidoh 14.80

Café torréfié 1^{re} qualité de rôtisserie particulière.

- Exclusivement fins mélanges, appréciés.
- 5 kg. Mélange Campinas Fr. 7.50
- 5 » » parisien 9.—
- 5 » » viennois 10.—
- 5 » » perlé 11.50
- 5 » » Sordang 12.—
- 5 » » Java 13.50
- 5 » » arabe 15.50
- 5 » » Moka-Ceylon 18.70

Avec chaque envoi, j'offre présent.

H. Humbel, importation de café, 344] **Benken-Bâle.** (H1595Q)

BEAU DOMAINE

à louer aux environs de Bulle. S'adresser au bureau du journal. [225]

3 AVANTAGES

ont amené bonne clientèle à ma fabrication de chaussures :

- Premièrement, la bonne qualité;
- Deuxièmement, la bonne façon;
- Troisièmement, le prix bon marché,

comme par exemple :

- Souliers pour ouvriers, forts, cloués, N° 40/48 Fr. 6.—
- Souliers à lacer pour messieurs, solides, clous, crochets, . . . 40/47 . 8.—
- Souliers à lacer p. mess., souliers de dimanche, av. bouts, solides et beaux, . . . 40/47 . 8.50
- Souliers à lacer pour dames, forts, cloués, . . . 36/42 . 5.50
- Souliers à lacer p. dames, souliers de dimanche av. bouts, solides et beaux, . . . 36/42 . 6.50
- Bottines à élast. pour dames, pour le dimanche, av. bouts, solid. et belles, . . . 36/42 . 6.50
- Souliers d'enfants (garçons et filles), solides, . . . 26/30 . 3.50
- Souliers d'enfants (garçons et filles), solides, . . . 30/35 . 4.50

Toute chaussure désirée en grand choix. Demandez prospectus illustré avec liste des prix. Envoi gratis et franco.

Lettres de remerciements non comptées, de tous les cantons de la Suisse, à disposition pour tout le monde, reconnaissent leur contentement de mon service bien soigné. — J'ai pour principe de ne pas tenir de la marchandise non réelle, comme on en achète sous des noms de fabriques fastueuses.

Echange gratis et franco.
Rod. HIRT, chaussures, Lenzbourg.

Offre avantageuse de cigares.

- 200 Vevey courts Fr. 1.85 et 2.15
- 200 Rio-Grande 2 10 et 2.40
- 200 Flora-Brésil 3.10
- 200 Edelweiss, sur fins 3.45
- 100 Grand-on longs 2.10
- 125 vérit. Brissagos 3.20
- 100 allemands, petits mais fins 1.85
- 100 Rosetos 2.10
- 100 Havannas côneques 2.45
- 100 Herzog, à 7 c. 2.95
- 100 Sumatras 4.80

Dès 10 fr., 5 % de rabais.
Pour chaque commande, porte-cig. fin gratis.

Winger, dépôt de fabrique, 345] (H1689Q) Bâle.

Jeunes gens

de la campagne, disposant de quelques loisirs, pourraient placer **vins à la commission** pour bonne maison du canton de Vaud.

Bonne remise.
Faire offres par écrit sous chiffre V12429L à l'agence de publicité Haasenstein & Vogler, Lausanne. [346]

ER

rsheim, en Prusse, ginal. La poule de l'école communale, euf. A cette occa- demeure M. Probat Le soir, M. Probat es amis et a porté ondeuse. Il faut en- période de six ans offre formidable de

k, la toiture d'un at la mort d'un père ont passé par Con- r.

occupés à éteindre estés dans les flam-

e Rome au Daily

Janina télégraphie platé en Albanie. Le ina a été attaqué. ués et un officier

e de la ville.

encore ont éclaté

ns toute l'Albanie. > rning Leader des llage a été le théâ- Macédoniens. 4 Ma- és, 24 Macédoniens

présent, on compte ants à la suite de rk. Huit blessés ont ncien du British-

s à 10 millions de

edi, le Sénat a voté pendant la guerre e renvoyé à la com- res une résolution e Colorado, deman- rviennent par une tre fin à la guerre

ill de protection du présenté à la suite ac Kinley.

RIBOURG

exposition agricole utomme prochain et deux Sociétés d'a-

La Société ornitho- amateurs du canton des nichoirs arti- échanges au prix de

IRE

Hugo. — La con- soir, dimanche, par s à l'Hôtel de Ville s. Avec l'art et le professeur de diction, tre personnellement us a retracé la bio-

Société électrique de Bulle.

Emission de 750 actions de 200 fr., valeur nominale.

Donnant suite aux décisions prises en assemblée des actionnaires du 19 janvier 1902, la Société électrique de Bulle fait une nouvelle émission d'actions de 150,000 fr., divisée en 750 actions de 200 fr., avec préséance en faveur des porteurs actuels.

Conditions de souscription :

Fr. 200.— par titre pour les actionnaires actuels (jusqu'à concurrence du nombre d'actions qu'ils possèdent);

Fr. 230.— par titre pour les non-actionnaires.

La souscription sera ouverte du 15 au 31 mars aux bureaux suivants :

A BULLE, Banque populaire de la Gruyère;

A FRIBOURG, Banque cantonale fribourgeoise,

où des prospectus sont tenus à la disposition des intéressés.

Des prospectus se trouvent aussi au bureau de la Société électrique. [301]

SEMENCES

Graines fourragères diverses, garanties de pureté et germination, contrôlées par l'établissement fédéral de Lausanne.

Spécialité de mélanges pour tous sols.

Trèfles extra et fenasses premier choix.

Froments rouges et blancs de printemps, depuis 3 fr. 60 le quarteron.

Avoines Bohême et Sibérie supérieures, à grand rendement et grosse paille.

— PRIX RÉDUITS —

Meunerie agricole, Croix-Blanche, Bulle. [389]

Engrais chimique.

Engrais complet à base d'os pour toutes cultures, en sacs de 60 kg.
Dosage garanti : Azote 2 1/2 %; acide phosphorique 12 %; potasse 5 %.
Bulletins d'analyses à disposition.

Avoine de Bohême pour semence.
GROS ET DÉTAIL — PRIX RÉDUITS

J. Crotti, Bulle.

Matériaux de construction,

tels que tuiles, briques, plots de ciment, chaux, ciment, etc.

Entreprise générale de bâtiments aux prix d'unités et à forfait. Maçonnerie, charpenterie, menuiserie, en régie, à la journée et à l'heure et aux plus bas prix. — Spécialité pour travaux en ciment.

— PLANS ET DEVIS —

O. TINGUELY, entrepreneur, Marsens.

Magasins de l'Agence agricole AUG. BARRAS, BULLE.

Articles NOUVEAUX } Verrerie } fine et ordinaire.
Poterie }
Porcelaine }
Cristaux. }

GRAND'RUE 32 BULLE CHAPELLERIE TOBIE BEC GRAND'RUE 32 BULLE

Pour les fêtes de Pâques, on trouvera au magasin un grand et riche choix de chapeaux feutre en toutes nuances et formes, depuis 1 fr. 95 pour enfants et 2 fr. 75 pour hommes.

Le grand chic et dernière nouveauté est arrivé.
Grande collection de casquettes pour hommes et cadets. Régates et cravates.
Fabrique, réparation et recouvrement de parapluies et ombrelles. [315]

Modiste.

La sousignée informe son honorable clientèle qu'elle a transféré son atelier dans la maison de l'hoirie Gremaud, notaire à Bulle.

Joli choix de rubans, fleurs et articles de mode.
Marie GLASSON [312]

Excellente choucroute

et compte aux raves, chez J. ZAVOGG, maison Sandan, maréchal, Bulle. [342]

A louer :

Un carré de jardin. — S'adresser à Louis BARRAS, à Bulle. [336]

A vendre :

Un vélo pneu en bon état, au prix de 65 fr.
S'adresser au bureau du journal. [334]

ON DEMANDE

une fille connaissant bien la cuisine. Bon gage.
S'adresser au bureau du journal. [306]

A VENDRE

Un fort char à échelles. — S'adresser à Jules GLASSON, piqueur, Bulle. [307]

A louer :

Pour le 1^{er} avril, un logement de trois pièces, avec jardin, eau, etc. — S'adresser à François GENILLOU, facteur, Bulle. [288]

HELVÉTIA

Assurance mutuelle suisse contre les accidents à ZURICH

La première et la plus grande de ce genre concessionnée par le Conseil fédéral.

GENRE D'AFFAIRES :

Assurances individuelles avec couvertures de responsabilités pour vélocipèdes, automobiles, etc.

Assurances collectives des ouvriers contre les accidents professionnels et non professionnels.

Assurances de sociétés (chemins de fer, centrales d'électricité, etc.).

Assurances de la responsabilité civile vis-à-vis des tierces personnes et les dégâts matériels à tenir des art. 50 et suivants du C. F. des oblig.

Par suite des frais d'administration les plus réduits, les assurés jouissent des conditions les plus avantageuses. Tous les accidents sont réglés en capital et non en une rente et la totalité des bénéfices appartient aux assurés. (H11491L)

Pour tous renseignements, s'adresser à M. Ch. Vez-Mairet, agent général, rue Mauborget 3, à Lausanne, ou à ses agents dans le canton. [227]

Bazar Français

près de l'Hôtel de Ville, Bulle.

Pour les prochaines fêtes, reçu un grand choix de chapeaux feutre en tous genres, depuis 1 fr. 90 pour hommes et enfants.
Chemises blanches depuis 2 fr. 80. — Régates toutes nuances depuis 60 cent.; neuds depuis 20 cent.; parapluies, ombrelles, etc., etc. (H199B)[335]



Etalons fédéraux.

Les éleveurs des districts de la Gruyère, de la Glâne et de la Yveroyse sont informés que les étalons fédéraux Lucas demi-sang et Aldias Franches-Montagnes sont stationnés à la Maison



de la Ville de Vaulruz. Heures de saillie : le matin, 7 à 11 h.; le soir, 2 à 5 1/2 h. H[330]



Dépuratif Golliez

Sirop de brou de noix ferrugineux

PRÉPARÉ PAR

Fréd. GOLLIEZ, pharmacien, à MORAT

28 ans de succès et les cures les plus heureuses autorisent à recommander cet énergique dépuratif pour remplacer avantageusement l'huile de foie de morue dans les cas suivants : Scrofules, rachitisme chez les enfants, débilité, humeurs et vices du sang, dartres, glandes, éruptions de la peau, feux au visage, etc.

Prescrit par de nombreux médecins; ce dépuratif est agréable au goût, se digère facilement, sans nausées ni dégoût.

Reconstituant, antiscrofuleux, antirachitique par excellence pour toutes les personnes débiles, faibles, anémiques.

Pour éviter les contrefaçons, demandez expressément le DÉPURATIF GOLLIEZ, à la marque des Deux Palmiers.

En flacons de 3 fr. et 5 fr. 50. Celui-ci suffit pour la cure d'un mois. En vente dans les pharmacies. (H664F)[319]

SOLIDITÉ, élégance, forme

prix ont valu partout un rapide écoulement à mes chaussures.

- Souliers de travail, forts, ferrés, N° 40-48 Fr. 6.—
- Souliers à lacets, hommes, crochets, solides, ferrés, N° 40-47 > 8.—
- Souliers à lacets, hommes, pour le dimanche, bouts rapportés, travail solide et élégant, N° 40-47 > 8 50
- Souliers pour dames, forts, ferrés, N° 36-42 > 6 50
- Souliers pour dames, à lacets, pour le dimanche, bouts rapportés, travail solide et soigné, N° 36-42 > 6 50
- Bottines à élastiques pour dames, fortes, N° 36-42 > 6 50
- Bottines à élastiques pour dames, pour le dimanche, beau travail, solide, N° 36-42 > 6 80
- Souliers pour garçons et filles, solides, N° 26-35 Fr. 3.50 à > 6.—

Grand assortiment de chaussures en tous genres. Demandez catalogue richement illustré, envoyé gratis et franco. De nombreuses attestations du pays et de l'étranger, qui sont à la disposition de chacun, s'expriment de la façon la plus élogieuse quant à la réalité de mes services.

Envoi contre remboursement. — Echange immédiat franco. (H1067)[189]

H. Brühlmann-Huggenberger, Chaussures. Winterthour. Chaussures.

Des génisses

sont demandées en estivage pour la montagne. [290] S'adresser à Aimé BENOZ, Rossinières.

N'achetez pas de chaussures

avant d'avoir vu le grand catalogue illustré avec 200 gravures de la Maison d'envoi

Guillaume Graeb, à Zurich.

Le catalogue sera expédié gratis et franco. Il expédie contre remboursement :

- Souliers pour filles et garçons, très forts, N° 26-29 à fr. 3.50
- N° 30-35 à fr. 4.50
- Pantoufles en canevas pour dames à fr. 1.90
- Bottes de feutre pour dames, semelles en feutre et en cuir à fr. 3.—
- Souliers à lacer pour dames, très forts, à fr. 5.50
- Les mêmes, plus élégants, avec bouts, à fr. 6.40
- Bottines à lacer pour hommes, très forts, à fr. 7.80
- Les mêmes avec bouts, élégantes, à fr. 8.25
- Souliers d'ouvriers, très forts, à fr. 5.90

Echange de ce qui ne convient pas. Rien que de la marchandise garantie solide. Service rigoureusement réel. La maison existe depuis 20 ans. 16

A LOUER

Rue de Vevey, un local pouvant servir de magasin, avec un petit logement si on le désire. On louerait séparément. [285] S'adresser à Jules PASQUIER, ferblantier.



ABONNEMENTS

Suisse . . . 1 an, Fr. 4 50
6 mois, » 2 50
Étranger . 1 an, » 9 —
6 mois, » 5 —
payable d'avance.

Prix du numéro : 5 cent.

On s'abonne dans les bureaux de poste.

BULLE, le

Les arrondissements

au point de vue

Il n'est bruit en ce canton de Fribourg, seul arrondissement au Conseil national. Il s'agit de saute aux yeux. Il s'agit encore plus l'opposition de députation telpéte h

De même que l'on a dans le cercle de la Sa

protestantes du Lac et

vateurs-libéraux et les

seraient écrasés, annihilés de tous les budgets

le résultat à peu près joritaire actuellement

Théoriquement par

grande importance à

ments et la géographie

guère. L'essentiel, à n

cipes de la démocratie

ne peuvent l'être que

portionnelle.

La souveraineté n

versalité du peuple :

petit ni du grand nom

Chaque citoyen en pos

male, la millième ou

pour l'exercer efficace

certain nombre d'adh

électoral, soit au nom

chiffre des sièges à re

Dans la démocratie

rectement le pouvoir,

même ses magistrats

dre la parole dans les

ce système idéal, de

Petits-Cantons nous

n'est applicable qu'à

restreint ou dans les

que la tribu est deve

agrandi, le peuple es

guer ses pouvoirs à u

alors commence la dé

Mais comme le peuple

radice, il conserve pa

le droit d'initiative, e

plait les décisions d'u

drait plus au sentimen

besoins du pays. (L

CONFÉDÉ

Tarif douanier. —

du Seeland bernois, r

La suite du feuille